

La Nouvelle Route du Littoral sécurisée avec TCSP et modes doux *Renforcer l'ouverture et les performances du territoire en investissant dans les infrastructures d'échanges*

La Nouvelle Route du Littoral doit permettre de sécuriser l'axe stratégique reliant les zones nord/est de l'île aux zones ouest/sud. Cet axe emprunté quotidiennement par 80.000 personnes ne sera plus soumis aux forts risques de chutes de blocs et d'éboulements. Il est dimensionné pour résister à des épisodes cycloniques centennaux et intégrer les effets du changement climatique. Cette nouvelle liaison est conçue pour une durée de vie de 100 ans.

La réservation d'emprises dédiées aux transports en commun performants et aux modes doux conjuguée à la suppression des risques naturels réduira considérablement les périodes de perturbation de trafic (actuellement plus de 30 jours de basculement ou fermeture des voies de circulation en cas de fortes pluies et de risque de chute de blocs).

Une phase II est en cours pour renforcer les capacités aéroportuaires notamment l'accueil terminal passagers, redimensionner les infrastructures urbaines et de desserte routière, développer les surfaces dédiées aux commerces et autres activités extra-aéronautiques et également réaliser les aménagements de sécurité aux extrémités des pistes - RESA

Ces investissements seront dédiés aux aménagements de sécurité afin d'intégrer les préconisations réglementaires liées aux servitudes aéronautiques.

La construction du plus grand viaduc en mer de France

L'ouvrage emblématique : un viaduc en mer de plus de 5 km, parallèle à la côte, relève à lui seul tous les défis, faisant de sa construction un ouvrage exceptionnel.

Soit 5 400 mètres, 50 appuis, dont 48 piles en mer. La Nouvelle Route du Littoral se situera sur le viaduc entre 20 et 30 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Près de 800 personnes ont travaillé à la réalisation de cet ouvrage majeur.



Source : Région

Cet ouvrage est actuellement en voie d'achèvement. L'ensemble des appuis et du tablier ont été réalisés et la protection définitive des piles est actuellement en cours ainsi que les finitions sur la future chaussée (corniches caniveau, étanchéité, couche de forme...). Ces travaux doivent s'achever au cours du second semestre 2020.

La construction des 4 premiers tronçons de digue

Les 3,6 km de digues actuellement réalisés ont mobilisé une grande quantité de matériaux valorisés (matériaux issus de creusement d'une darse portuaire, curage de rivières pour la gestion d'inondation, andains). Près de 70% des matériaux sont issus de ces filières.

L'utilisation des andains agricoles (matériaux issus de l'épierreage de terres agricoles qui sont stockés dans les champs) a permis de réaménager environ 180 Ha au profit de l'agriculture.

Ces 1ers travaux de digues devraient s'achever au cours du premier semestre 2020.



Le dernier tronçon de digue de 2.7 km

Suite à la décision du juge des référés de suspendre l'exécution des arrêtés préfectoraux autorisant la SCPR à défricher aux fins de la création du cheminement et à exploiter la seule carrière en roches massives autorisée de l'île au lieu dit « Ravine du Trou », le Groupement en charge de travaux a sollicité un ajournement, puis une résiliation du marché, annonçant la démobilisation de ses moyens.

Sur ces bases, la Région a décidé de résilier ce marché. Cette décision pourrait éventuellement être révisée dans le cadre d'une mission menée sous l'égide du Secrétaire d'Etat aux Transports et qui doit s'achever dans les jours à venir.

Si à l'issue de cette mission, le Groupement prend des engagements forts permettant d'achever ces travaux dans un cadre financier et contractuel sécurisé, conforme aux règles européennes et nationales de la commande publique, la Région pourrait revenir sur cette décision.

Dans le cas contraire, la Région relancerait alors un nouvel appel d'offre pour la construction de ce dernier tronçon de digue en étudiant les pistes d'optimisation possibles. Dans l'attente de l'achèvement de la nouvelle liaison sécurisée, dont l'échéance sera maintenant repoussée par rapport aux prévisions initiales, la section St Denis – Grande Chaloupe (dignes et viaduc - un peu plus de 8 km sur les 12), déjà sécurisée, serait mise en service à l'horizon 2021.

Les ouvrages déjà réceptionnés : le viaduc de la Grande Chaloupe et l'échangeur de La Possession

Deux ouvrages sont d'ores et déjà achevés :

- le viaduc de la Grande Chaloupe de 240 mètres qui a été réceptionné en août 2017



- l'échangeur de La Possession (1^o phase) réceptionné en juillet 2016



Source photo : Région

Pour rappel, la Nouvelle Route du Littoral sécurisée avec TCSP a été déclarée d'utilité publique le 07 mars 2012 par arrêté préfectoral. Le montant de l'opération a été estimé à 1,66 milliard d'euros (valeur décembre 2010) à l'issue de l'Avant-projet Sommaire.

Coût des opérations et financements initiaux pour la NRL

La NRL sécurisée avec TCSP s'inscrit dans une procédure de « grand projet pont » dont la décision initiale a été prise en 2013.

Total: 1.660 M€(valeur 2010)

UE FEDER: 180 M€

FCTVA : 248 M€

Etat : 532 M€

Région : 700 M€

Dans le dossier grand projet pour la période 2014-2020, le projet NRL a été réévalué à 2.023 M€

Le grand viaduc : 715,7 M€

Décision de poursuivre : 35,8 M€

UE FEDER : 100 M€ (avec dossier GP allant jusqu'à 150 M€max)

Région : 651,5 M€

Pour préfinancer les parts partenaires et sa part propre, la Région s'appuie sur le recours à l'emprunt, d'une part avec la BEI (capacité d'emprunt de 500 M€) et la caisse des dépôts (622 M€).

La région préfinance, le FEDER est fléché sur les dépenses du grand viaduc, mais la subvention de l'AFITF (Etat), quant à elle, porte sur l'opération dans son ensemble.

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

